

ANPP ETATS GÉNÉRAUX

ATELIER J5 - LA CONCERTATION CITOYENNE

3 DÉCEMBRE 2020



Association
Nationale des
Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des
Pays

ANPP

Pôles / Pays / Territoires de projet

ENJEUX SOULEVÉS

La **concertation citoyenne** et les **conseils de développement des Pays** ont été les deux principaux thèmes de cet atelier. Il existe un véritable enjeu à repenser les dynamiques de territoires par et pour les habitants. La volonté de faire participer les habitants est croissante afin qu'ils puissent être des acteurs des projets qui les concernent directement ou indirectement. L'atelier a porté sur deux exemples : la participation citoyenne directe au sein de la démarche "**Villages du futur**" et la participation citoyenne indirecte au sein des Conseils de Développement (CD).

Plusieurs questions se posent alors :

- Comment réussir à faire participer toute la population, et notamment les jeunes ?
- Comment réussir à faire collaborer différents acteurs sur un même projet ?
- Comment stabiliser les projets sur du long terme ?
- La participation citoyenne est-elle bénéfique pour tous les projets ?

INTERVENANTS PRÉSENTS

L'atelier a été animé par **Anne ALGRET-GEORGES**, directrice du Pays Nivernais Morvan. Les deux intervenants concernant la concertation citoyenne étaient **Christian PAUL**, président du Pays Nivernais Morvan et **Justine BOUTEILLE-MARECHAL**, secrétaire générale de Lormes "Petites villes du futur". La partie sur les conseils de développement des Pays a été nourrie par les interventions de **Sonia LEVEQUE**, directrice du Pays Thur et Doller, **Alexandra VIDAL**, déléguée générale de la coordination nationale des conseils de développement et **Clément GIRARD**, consultant indépendant spécialisé sur les sujets de participation citoyenne.

I - LA CONCERTATION CITOYENNE COMME FIL CONDUCTEUR D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE INNOVANTE DE REVITALISATION DES CENTRES BOURGS : LA DÉMARCHE DES VILLAGES DU FUTUR

La démarche des **villages du futur** a pour volonté de remettre de la **vie dans les centres bourgs** suite à une longue dévitalisation. Il s'agit aujourd'hui d'une approche globale dont l'objectif est de redynamiser les villages ruraux sur du long terme, c'est à dire 10 à 15 ans, soit au-delà des mandats municipaux.

CARACTÉRISTIQUES DES VILLAGES DU FUTUR

Avec un plan-guide à long terme en guise de feuille de route, ce sont une **quinzaine de communautés** qui souhaitent redonner plus de sens à leur village. Il s'agit de prendre en compte les difficultés liées à leur ruralité et de **trouver des solutions** au phénomène d'exode rural : « c'est un droit pour chacun au village de se penser un avenir. Après des années de métropolisation, le rural a-t-il un futur ? ». La **participation citoyenne** devient dès lors un outil indispensable à la réalisation de projets de territoires. Elle nécessite de faire "hyper-participer" les citoyens au travers de 6 mois à 1 an de travaux collectifs tels que des ateliers, des agoras etc., avec des experts afin de laisser les citoyens s'exprimer. Il s'agit de **travailler collectivement** afin de correspondre au mieux aux attentes des différents acteurs : les habitants jouent un rôle important dans l'ensemble des projets les concernant tout comme les entreprises, les associations et même les instances publiques. Par ailleurs, la réalisation des projets nécessite l'investissement de toute une **équipe diversifiée et impliquée** qui peut inclure des architectes, des animateurs, des designers de politiques publiques (locales), des agents techniques et administratifs des communes, des artistes (compagnies de théâtre par exemple) etc.

LES DIFFICULTÉS ET SOLUTIONS

La mobilisation des habitants est un défi à relever pour les communes car les projets demandent beaucoup de **ressources humaines**. Or les élus peuvent avoir l'impression d'être seuls et il est difficile de rendre certaines thématiques complexes attractives pour les citoyens. Cependant, certaines solutions existent telles qu'**intégrer ces sujets dans des manifestations qui impliquent le plus grand nombre** (fanfare du village), mener des chantiers concrets pour la vie du village (repeindre les volets), mettre en scène l'histoire de la commune etc. Il est également indispensable de **communiquer** sur la démarche afin d'« entretenir la flamme de la participation ». Enfin, pour ce qui est de la faible participation des jeunes, un levier d'action serait d'impliquer les professeurs d'histoire-géographie afin de les sensibiliser à leur propre territoire. Concernant les élus, deux points de résistance persistent : le conformisme (gestion ancestrale des communes, sans associer la population) et la gestion managériale du maire. Or, le **triangle habitants-élus-experts est indispensable** au bon développement d'un village du futur. Toutefois, les avis sur les intérêts individuels et lobbyistes restent partagés.

CONCLUSION

La participation citoyenne apporte une réelle **plus-value** aux villages ruraux à travers les choix et actions des élus. Cependant, il est nécessaire de trouver des solutions aux difficultés rencontrées dont, principalement, le **faible investissement des différents acteurs**. A travers la démarche des « villages du futur » il y a un changement de posture des personnes impliquées ce qui permet la **création d'un espace propice à l'innovation** : brassage d'idées, dynamique d'ouverture etc. Les témoignages sont très positifs et prometteurs : « Je ne pourrai pas revenir en arrière et ne pas solliciter tous ceux qui ont participé » « Lorsque ça réussit, ça devient une addiction ». Cet engouement invite une extension de cette démarche à d'autres communautés rurales.

L'expérience de Kingersheim, une ville de 12 000 habitants en banlieue de Mulhouse est un exemple aussi de démocratie de co-construction. Cet exemple montre qu'il ne s'agit pas d'une question de taille, mais bien de volonté et de méthodologie.

Ainsi, les villes pourraient également s'inspirer de cette démarche

II - Les conseils de développement des Pays

DÉFINITION ET RÔLES

Les Conseils de Développement (CD) sont des instances de représentation de la société civile, entraînant les élus et les citoyens à se concerter dans un esprit de démocratie participative pour agir ensemble sur leur Pays. Ils n'ont pas de pouvoir de décision, mais aident les élus à en prendre. Ainsi, les conseils de développement se placent comme des **partenaires des élus qui représentent la société civile au service des territoires**.

Ils ont trois rôles principaux :

- **Animer la société civile** en réalisant des groupes de réflexion. L'objectif est de porter des débats entre des acteurs qui ont des centres d'intérêt différents mais complémentaires. En effet, les élus et la société civile apparaissent trop souvent comme deux mondes qui ne se connaissent pas et qui ont des difficultés pour travailler ensemble. Dans ce rôle de recueil de la parole citoyenne, le groupe permet de neutraliser les individus avec une forte personnalité.
- **Rôle de médiateur** : il s'agit de formuler des idées et des propositions d'actions aux élus en exprimant les besoins des habitants
- **Aide à la phase d'action** : le conseil contribue à agir en apportant une méthodologie. Il est incubateur des projets mais également facilitateur en accompagnant les projets et en aidant la mise en réseau des acteurs.

Ces Conseils de Développement auraient dû disparaître, mais la Création d'un Comité National des Conseils de Développement (CNCD) a permis de s'apercevoir d'un certain dynamisme avec notamment 10 nouveaux CD créés.

EXEMPLE DU PAYS THUR DOLLER

Le Pays de Thur Doller regroupe 46 communes, et son Conseil de Développement est représenté par 76 habitants. Il existe depuis 2002 et a pris fin en 2017.

Afin de réunir élus et habitants, qu'il est parfois difficile de faire travailler ensemble, le CD du Pays de Thur Doller propose des enquêtes auprès des maires (pour limiter la mauvaise prise d'informations du CD), et, tous les 3 ans, un dépôt de flyers dans toutes les boîtes aux lettres du Pays (afin de remobiliser les habitants à participer). Une phase d'explication sur le rôle du CD ainsi que la place qu'occupent les habitants a certes été nécessaire mais a permis de faire comprendre la possibilité qu'offre le CD de valoriser les propositions citoyennes.

Les sujets travaillés par le CD du Pays de Thur Doller sont notamment l'aménagement du territoire, l'autonomie du territoire, qu'elle soit alimentaire ou énergétique, mais un des principaux sujets est la mobilité (tel que le tram ou le train) qui est un problème qui touche tout le monde à travers la qualité de l'air.

Conseil de
développement



LES FORCES ET FAIBLESSES

Pour le Conseil de développement du Pays de Thur Doller, grâce à des travaux de qualité, les sujets travaillés correspondent bien aux attentes citoyennes mais qui restent à améliorer. Effectivement, plusieurs problèmes sont constatés : un manque d'aboutissement ou une absence de certains sujets, un manque de visibilité sur les travaux des élus par rapport au fort investissement etc. Le CD du Pays de Thur Doller est dynamique et convivial, et les échanges sont qualitatifs et enrichissants, pourtant la présence de fortes personnalités nécessiterait plus d'animation/médiation lors des échanges. Par ailleurs, la présence irrégulière ou le manque d'intérêt de certains élus seraient à améliorer. Parmi les réactions à la présentation de Sonia Lévêque (Pays Thur Doller), certaines questions sont soulevées : (i) le fait que les membres de certains CD sont choisis par le président : le CD manque de représentativité sur l'ensemble du territoire concerné et perd ses membres (ii) le manque, pour les élus de territoires ruraux, de réel vécu dans la partie rurale du territoire qu'ils représentent et pour lequel ils prennent des décisions, amène au questionnement de la représentativité et à l'impression des habitants de ne pas être pris en compte lorsqu'ils soulèvent les problèmes qu'ils rencontrent enfin (iii) la difficulté d'animer un groupe, notamment lorsque ce dernier regroupe des acteurs aux intérêts parfois opposés alors qu'Alexandra Vidal affirme que la concertation peut bien se passer si les règles sont posées d'emblée et que des méthodes appropriées sont utilisées.

DES CLÉS DE RÉUSSITE POUR LA PARTICIPATION CITOYENNE

Pour conclure cet atelier de participation citoyenne voici les principales clés de réussite pour un conseil pérenne et dynamique :

- **La souplesse de fonctionnement**
- **Une ouverture la plus large possible**
- **Des relations de confiance**
- **Une réédition des comptes.** Un retour sur les propositions des acteurs est nécessaire afin de les fidéliser.

**“SEUL ON VA
VITE, ENSEMBLE
ON VA PLUS LOIN”**



La participation citoyenne est un aspect indispensable des projets territoriaux et il y existe une diversité de moyens qui permettent d'impliquer les habitants des villages ruraux.